

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider, en connaissance de cause, d'investir ou non.

DNCA Invest - Convertibles - Classe A - EUR

Un compartiment de la SICAV DNCA INVEST - ISIN : LU0401809073

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE Luxembourg

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Fonds d'obligations convertibles -

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le processus d'investissement combine une approche obligataire globale et une sélection d'instruments financiers ne visant pas à reproduire un indicateur de référence.

Le compartiment investit à tout moment au moins 50 % de son actif net en obligations convertibles et en obligations échangeables de l'Union européenne, dans le respect des limites suivantes :

- Obligations convertibles ou échangeables libellées en euros : de 50 % à 100 % de son actif net.
- Obligations convertibles ou échangeables non libellées en euros : au maximum 10 % de son actif net.
- Obligations convertibles notées « investment grade » ou émises par des établissements notés « investment grade » : au moins 50 % de la part de l'actif net investie en obligations convertibles ou échangeables.
- Titres de créance et instruments du marché monétaire : de 0% à 50% de son actif net.

A titre accessoire, le compartiment investit le solde de son actif net en warrants, bons de souscription, et autres obligations à caractère action de toute nature.

Le processus d'investissement combine une approche obligataire globale et une sélection d'instruments financiers ne visant pas à reproduire une référence.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net en OPCVM.

Le compartiment peut investir en titres libellés en quelque devise que ce soit. Cependant, une exposition à une devise qui n'est pas la devise de référence du compartiment peut être couverte afin de réduire les risques de change. En particulier, des contrats à terme et des contrats à terme sur devises peuvent être utilisés dans cette optique. Le risque de change ne représentera pas plus de 10 % de l'actif net du compartiment.

Zone d'investissement : Union européenne

Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés.

Le rachat des parts/actions peut être demandé chaque jour.

Durée de placement recommandée :

Placement exposé aux marchés obligataires dont la durée de placement recommandée est de 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiel plus faible

Rendement potentiel plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations en portefeuille peut baisser, entraînant la baisse de la valeur liquidative du compartiment.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Non applicable

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins.

Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

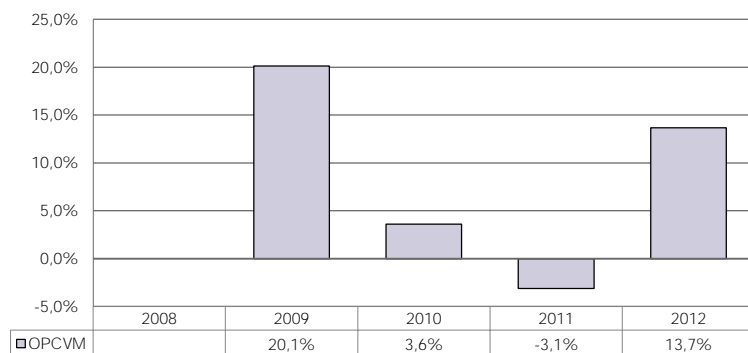
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,81%

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2012. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non applicable

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 43 du prospectus daté de décembre 2012 disponible sur le site internet <http://www.dncafinance.lu>.

Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance.

Le lancement de la part/l'action présentée dans ce document a eu lieu en décembre 2008.

La devise de présentation des performances est la suivante : EUR.

Les performances passées ne sont pas celles du futur.

Les performances des autres classes d'actions sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 33 Rue de Gasperich, Howald - Hesperange L-2085 LUXEMBOURG.

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles (en français, anglais, italien et allemand) gratuitement au siège social de la société de gestion (25, rue Philippe II L-2340 Luxembourg / téléphone : +352-27621307) et sur son site internet: <http://www.dncafinance.lu>.

Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit: pour le compartiment de l'OPCVM cité en référence, les objectifs, la politique de gestion et le profil de risque et de rendement; pour la classe d'actions du compartiment de l'OPCVM citée en référence: les frais et les performances passées; tandis que le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM.

De même, les dernières valeurs liquidatives sont accessibles sur le site internet de la société de gestion. Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 33 Rue de Gasperich, Howald - Hesperange L-2085 LUXEMBOURG / téléphone : +352-26962030 / Fax : +352-26969747.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA FINANCE Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les actifs de ce compartiment sont conservés séparément de ceux des autres compartiments de la SICAV citée en référence, comme prévu par les dispositions légales. L'investisseur a le droit d'échanger les parts qu'il détient dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Les frais de conversion ne peuvent être supérieurs à : 1%.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts : DNCA Finance Luxembourg (cf. coordonnées ci-dessus). : Classe I EUR : investisseurs institutionnels – minimum de souscription initiale 100.000€ ; Classe I CHF : investisseurs institutionnels - minimum de souscription 100.000 CHF ; Classe A : tout investisseur – minimum de souscription initiale 2.500€ ; Classe B : tout investisseur – pas de minimum de souscription initiale ;

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

DNCA FINANCE Luxembourg est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Ce document d'information pour l'investisseur est à jour au 19 février 2013